

La Motte castrale de Futigny Un site archéologique à Saint-Germain-du-Bois

La Motte de Futigny est constituée d'une plate-forme ovale d'environ 43 m x 50 m, ceinte d'un fossé de 6 mètres de large. Ce dernier était approvisionné en eau par un canal d'amenée creusé au nord visible encore sur le plan cadastral de 1825. Un tertre de forme rectangulaire d'approximativement 10 m x 20 m, haut de 3 à 4 m, est implanté au sud-ouest de la plate-forme.

Son histoire est très largement ignorée. On connaît toutefois l'existence d'un seigneur de « Fétigny, Bournay et partie de Saint-Germain-du-Bois » à la fin du XVe siècle. Un siècle plus tard, Futigny passe aux de la Baume, seigneurs de Saint-Germain-du-Bois, avant d'entrer en 1670 dans l'héritage de la famille des Scorailles. Au cours du 18^e siècle, ceux-ci assurèrent le développement du bourg en édifiant plusieurs bâtiments importants, tels les Halles, et la « belle demeure » en briques toujours présente face à la motte, que l'on désigne localement sous le nom de Château de Futigny.

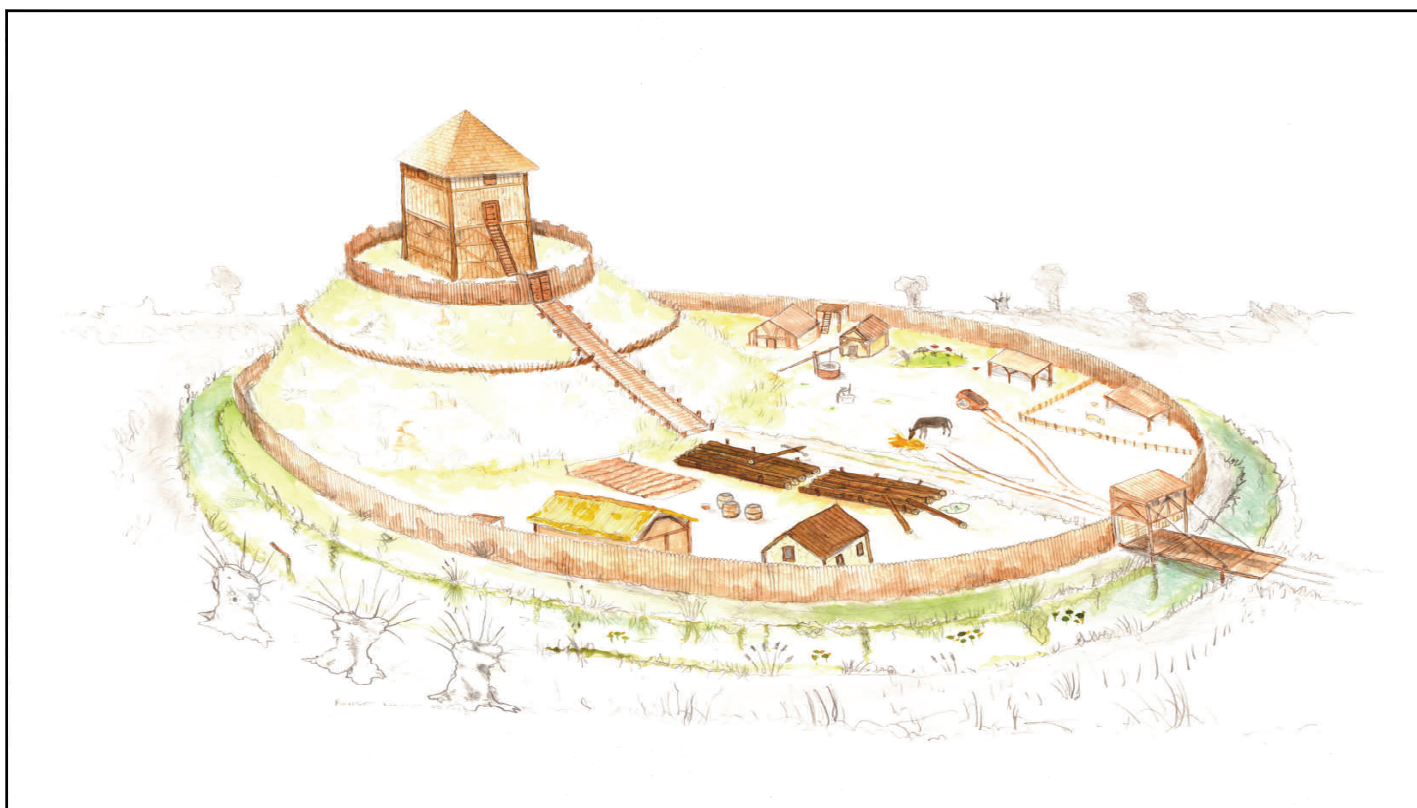
Intégré après la Révolution dans un domaine agricole, le site est resté jusqu'au milieu des années 1970 un territoire de pâturage mal drainé et un terrain de jeu pour les en-

fants du bourg qui empruntaient pour s'y rendre la bien nommée « rue du Marais », avant qu'elle ne prenne son nom actuel de rue Charles Michelland.

Dans la décennie 1976-1986, la motte a été menacée par l'implantation d'un lotissement et le souhait partagé par quelques aménageurs de détruire ce « tas de terre ». L'action conjuguée du maire de l'époque, Gérard Chevalier, et d'Albert Barthélemy, alors président du Comité départemental de recherches archéologiques, a permis de la sauver.



© Archives départementales 71



© F. Ronget